



À VOIR SUR VOTRE CHEMIN

Fontaine-Simon est situé sur l'ancienne voie romaine de Chartres à Bayeux. Sur la rive gauche de l'Eure est bâti l'ancien village de la Ferrière-au-Val-Germond « pays où l'on trouve du fer ». Cette commune a été intégrée à Fontaine-Simon en 1835.

Les étangs

Le pays senonchois est bordé par l'Eure au sud et sillonné par ses petits affluents de rive gauche. Certains restent pérennes toute l'année tandis que d'autres sont secs en été. Les étangs y sont nombreux. On distingue :

- les étangs constitués dans les légères dépressions des plateaux d'argile à silex, alimentés par des suintements, des sources le plus souvent tariées en été, si bien que leur niveau présente des oscillations saisonnières accentuées,

- les étangs reposant en fond de vallée sur les sables de Perche colmatés, qui accusent des différences de niveau saisonnières moins accentuées, du fait de l'importance de la nappe ou du cours d'eau qui les alimente.

Gestion de la forêt domaniale

Le plan d'aménagement de la forêt établi par l'Office national des forêts (ONF) fixe un objectif de production de bois d'œuvre, avec comme objectifs secondaires la protection générale des milieux et des paysages, l'accueil du public et la pratique de la chasse.

Cet objectif sera mené en assurant la préservation des habitats et espèces remarquables avec la mise en place d'études, d'observations, d'inventaires.

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



ATTENTION

Vous traversez la forêt domaniale et des bois privés.



N'oubliez pas que :

La cueillette des fruits de la forêt est une tolérance, elle doit rester dans un cadre strictement familial (1 panier de champignons par personne).

La chasse à tir a traditionnellement lieu de septembre à fin février, la chasse à courre de septembre à fin mars. Les jours de chasse sont définis chaque année. Il est prudent de s'informer des jours de chasse auprès des mairies.



ACCÈS

Paris / Dreux / Fontaine-Simon

RN 12 jusqu'à Dreux, D 928 jusqu'à Châteauneuf-en-Thymerais puis Fontaine-Simon.

Ligne SNCF Paris-Montparnasse / Le Mans ; gare à La Loupe (5 km).



HÉBERGEMENT / RESTAURATION

Hôtels à Senonches et La Loupe

Meublés de tourisme à Fontaine-Simon

Camping à La Ferrière

Restaurants à Fontaine-Simon et La Ferrière

Ravitaillement à Fontaine-Simon



CHARTE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritiques
- Éviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse

INFORMATIONS

Circuit agréé par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre d'Eure-et-Loir et balisé en jaune.

Comité Départemental du Tourisme

02 37 84 01 00

www.tourisme28.com

www.123randonnee.fr

infos@123randonnee.fr

Syndicat d'Initiative

28250 Senonches

téllfax : 02 37 37 80 11

www.senonchestourisme.com

info@senonchestourisme.com

Syndicat d'Initiative

28240 La Loupe

02 37 81 24 00

si.laloupe@wanadoo.fr

FONTAINE-SIMON

Parc naturel régional du Perche

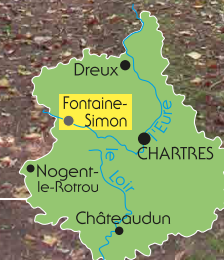


Eure & Loir
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME

Forêt Domaniale de Senonches Forêt et vallée de l'Eure

à 1h30 de Paris

(12,5 km - 3 h 15')



Départ : Fontaine-Simon, parking du centre aquarécreatif du Perche.

Se diriger vers la croix à droite et continuer par la D 3486. Traverser la route (prudence).

0,5 km : Entrer en forêt et suivre le sentier à droite vers la lisière du bois.

2,5 km : Tourner à droite et suivre les panneaux du circuit « Horizons de la vallée de l'Eure ». À la ligne suivante, tourner à droite puis à gauche dans le sentier sinueux.

3,5 km : Traverser la D 941 (prudence) pour entrer en forêt en face. À la ligne, tourner à gauche, après 400 m

tourner par le layon à droite (marque 239).

4,5 km : À la lisière de la forêt, tourner à gauche puis, à la prochaine ligne, à droite. Suivre le sentier sinueux à gauche pendant 700 m.

5,5 km : Suivre le GR 35 à droite et sortir de la forêt. Le quitter puis descendre à droite entre les prés. Contourner l'étang (table de pique nique, lavoir) et tourner à gauche.

6,5 km : Traverser la D 928 (prudence). Après 300 m, quitter la D 14014 et suivre le chemin entre les cultures à gauche et plus loin le chemin ombragé à droite.

7,5 km : Se diriger vers le bourg de Belhomert-Guéhouville. Au croisement, continuer par la rue de l'Abbaye. Au

cédez-le-passage, tourner à droite et suivre la D 928.

8,5 km : Quitter la route et tourner à droite sur la D 3492 vers Guéhouville. Après 1,2 km, emprunter le chemin à gauche puis, dans le virage, continuer à droite. Au moulin de Géhouville, tourner à gauche. (Sur la route des Froux, tourner à droite pour rejoindre la gare de La Loupe, 5 km).

11 km : Traverser la D 2 pour suivre le chemin en face. Continuer tout droit sur 1 km. Après le pont, tourner à droite puis au carrefour à gauche. Contourner l'étang pour rejoindre le parking du camping.

12,5 km : Arrivée. 

Forêt et vallée de l'Eure

12,5 km - 3 h 15
Circuit adapté à la randonnée VTT

